

Convergence ascendante de l'emploi et des facteurs socio économiques

Introduction

Dans un contexte de préoccupation croissante face aux disparités en matière de progrès sociaux réalisés par les États membres, le programme de travail d'Eurofound pour la période 2017-2020 intègre une volonté d'analyser la convergence ascendante en Europe, dont l'objectif est de déterminer dans quelle mesure les tendances socio économiques convergent ou divergent d'un pays à l'autre.

Le présent rapport est le premier résultat thématique de l'axe de recherche intitulé «Suivi de la convergence dans l'Union européenne». Sur la base des travaux conceptuels et méthodologiques menés par Eurofound en 2018, le rapport examine la convergence ascendante de facteurs socio économiques et de l'emploi au moyen d'un ensemble de 21 indicateurs, dont la plupart font partie du tableau de bord social du socle européen des droits sociaux.

Le rapport est divisé en trois parties principales: premièrement, la convergence ascendante fait l'objet d'une analyse au niveau européen, avec une distinction entre les pays de la zone euro et ceux n'en faisant pas partie. Ensuite, le rapport se penche sur un ensemble d'indicateurs au niveau régional et présente une analyse des facteurs qui influencent la convergence. Enfin, deux initiatives stratégiques envisageables, à savoir le système européen d'assurance chômage (SEAC) et le salaire minimum européen (SME), sont examinées et évaluées en fonction de leur capacité à promouvoir la convergence.

Contexte politique

La convergence ascendante — une dynamique dans laquelle les performances des États membres de l'UE s'améliorent dans un domaine ou dans un ensemble de domaines donnés, tandis que les écarts entre les États membres se réduisent — a toujours été considérée comme une promesse politique de l'UE, notamment en matière économique et sociale. Les États membres, ainsi que leurs citoyens, rejoignent l'UE dans la perspective de pouvoir atteindre divers objectifs socio économiques et d'améliorer, à terme, les conditions de vie et de travail.

Ces attentes ont été en grande partie satisfaites jusqu'à la crise économique de 2008, lorsque la convergence ascendante a connu une perte de vitesse, voire une inversion, entraînant des tendances baissières et des disparités croissantes en matière économique et sociale au sein de l'UE.

Les divergences entre les États membres et l'accroissement des inégalités au sein de ceux-ci menacent la cohésion de l'Union et contrarient les attentes des États membres et de leurs citoyens. Ce phénomène suscite de graves préoccupations: la divergence économique sape la promesse d'une prospérité économique partagée dans toute l'Europe, tandis que la divergence sociale entrave l'objectif ultime du projet d'intégration européenne, à savoir l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Afin de répondre à ces préoccupations, la convergence économique et sociale est passée au premier plan des discours politiques. La notion de convergence constitue le fil rouge du socle européen des droits sociaux, qui a été lancé en novembre 2017 pour «indiquer le cap d'un processus renouvelé de convergence ascendante vers de meilleures conditions de travail et de vie dans l'Union européenne».

Principales conclusions

Malgré les effets négatifs de la crise économique, l'analyse révèle que, depuis le début des années 2000, les États membres ont, dans l'ensemble, convergé vers de meilleures conditions socio économiques et d'emploi. En outre, bien que des évolutions négatives et des divergences aient été enregistrées pour quelques indicateurs, il est possible d'identifier deux schémas différents de convergence ascendante.

Pour le premier groupe d'indicateurs — qui comprend les écarts en matière d'éducation et d'égalité homme-femme, ainsi que le taux d'activité — les tendances positives de convergence se sont révélées stables et robustes sur l'ensemble de la période considérée. L'amélioration des niveaux de ces indicateurs et la réduction des disparités de performance entre les États membres ont été marquées, et peu d'entre eux ont enregistré des fluctuations de niveau et de variabilité en raison du cycle économique. Pour ce groupe d'indicateurs, la convergence ascendante a

progressé à un rythme plus soutenu au sein de la zone euro qu'en dehors de celle-ci.

À l'inverse, pour le deuxième groupe d'indicateurs — qui comprend la participation au marché du travail et l'exclusion, ainsi que la pauvreté — la convergence ascendante présente un degré significatif de corrélation avec le cycle économique. Une tendance cyclique peut être observée tant au niveau des moyennes que de la variabilité, ce qui suggère une convergence vers le haut en période de conjoncture favorable (avec des améliorations et une dispersion plus faible) et une divergence à la baisse en période de conjoncture défavorable (avec une détérioration des niveaux et une plus grande dispersion). Pour ces indicateurs, il est intéressant de relever que les pays hors zone euro convergent plus rapidement que leurs homologues de la zone euro. Compte tenu de cette corrélation avec le cycle économique, les États membres devraient renforcer leur résilience à l'égard de ces indicateurs afin d'éviter de futurs chocs asymétriques.

Des évolutions négatives ont été relevées au niveau des inégalités de revenus et des indicateurs liés aux conditions d'emploi, notamment en ce qui concerne les emplois atypiques et la transition d'un travail temporaire vers un travail permanent.

En dépit des tendances constatées en matière de convergence ascendante, il doit être souligné que, pour certains indicateurs, les divergences dans les indicateurs socio économiques et ceux liés au marché du travail sont généralement plus importantes entre les régions de l'UE qu'entre les États membres, lesquels connaissent une dynamique de convergence plus marquée. En outre, l'analyse de certains groupes de population révèle que l'âge et l'éducation ont également une incidence sur les schémas de convergence.

Recommandations politiques

La convergence ascendante et durable en matière économique et sociale revêt un caractère de plus en plus essentiel pour la stabilité de la monnaie unique et l'intégration des États membres et des régions.

Diverses initiatives ont été étudiées par différentes institutions européennes afin de renforcer la résilience et la capacité de convergence économique et sociale des États membres. Ce rapport examine les effets potentiels de deux telles initiatives: le système européen d'assurance chômage (SEAC) et le salaire minimum européen (SME).

Un système européen d'assurance chômage favoriserait à la fois la réduction des risques macroéconomiques et la convergence des conditions socio économiques pour les chômeurs. Un tel système pourrait contribuer à réduire l'impact asymétrique des périodes de récession dans les États membres et à atténuer les conséquences économiques et sociales du chômage. Toutefois, l'aléa moral et les effets de redistribution entre les pays rendent un tel système difficile à mettre en œuvre. Malgré cette complexité, la nécessité d'une plus grande coordination entre les systèmes d'allocations de chômage est désormais reconnue, non seulement dans une perspective de stabilisation conjoncturelle, mais aussi pour harmoniser le traitement des chômeurs en Europe.

La mise en place d'une politique de salaire minimum européen pourrait éventuellement favoriser une plus grande convergence en matière de revenu disponible, réduire le nombre de travailleurs pauvres et prévenir le dumping social. L'augmentation des revenus les plus bas parmi les travailleurs pourrait également favoriser l'accès aux services de base pour lesquels les besoins ne sont pas satisfaits. Les principaux inconvénients d'une politique de salaire minimum européen portent sur les effets négatifs potentiels des salaires minima sur l'emploi des jeunes et des travailleurs peu qualifiés, ainsi que sur l'autonomie des partenaires sociaux et nationaux dans la détermination des salaires.

Si la mise en œuvre de ces deux initiatives est susceptible d'être longue et incertaine, un suivi continu de la convergence des politiques nationales et une coordination accrue au niveau de l'UE contribueraient à garantir un rythme de convergence économique et sociale adéquat. Des efforts particuliers doivent être consentis pour réduire les disparités économiques et sociales, non seulement entre les pays, mais aussi entre les régions et les différents groupes de population.

Informations complémentaires

Le rapport «Convergence ascendante de l'emploi et des facteurs socio économiques» est disponible à l'adresse suivante: <http://eurofound.link/ef18042>

Directeur de recherche: Massimiliano Mascherini

information@eurofound.europa.eu